

Tableau 1 : Normes de résultats NOx (mg/m3) réalisables par des modifications de la combustion

	Type d'installation a/ a	Niveau de référence (pas de mesure anti-NOx)	Adaptation a posteriori d'installations existantes b/ Valeur caractéristique		Instal- lation neuve	02 %
			Intervalle	600		
Combustibles solides	Combustion sur grille (charbon) Combustion en lit fluidisé i) fixe ii) circulant	300 - 1 000	-	600	400	7
	Combustion de charbon pulvérisé i) sole sèche ii) sole humide	300 - 600	-	-	400	7
		150 - 300	-	-	200	7
Combustibles liquides	Combustion de charbon pulvérisé i) sole sèche ii) sole humide	700 - 1 700	600 - 1 100	800	< 600	6
		1 000 - 2 300	1 000 - 1 400	-	< 1 000	6
		-	-	300	-	3
Combustibles gazeux	Combustion de charbon pulvérisé i) sole sèche ii) sole humide	500 - 1 400	200 - 400	400	-	3
		500 - 1 400	200 - 400	-	< 300	3
		150 - 1 000	100 - 300	-	-	3
Combustibles gazeux	Combustion de charbon pulvérisé i) sole sèche ii) sole humide	250 - 1 400	100 - 300	-	< 300	3
		-	-	-	-	3

a/ Les capacités désignent l'apport de chaleur en MW (thermiques) par combustible (pouvoir calorifique inférieur).

b/ Compte tenu des contraintes propres à l'installation et des fortes incertitudes quant aux résultats de l'adaptation à postériori d'installations existantes, il n'est possible de donner que des valeurs approximatives.

c/ Pour les petites installations (10 MW-100 MW), tous les chiffres donnés comportent un degré plus élevé d'incertitude.